

## ATTESTATION

Je soussigné Jacob Levy, Président du cabinet Audit and Co, atteste avoir suivi le 8 avril 2014 une formation de l'institut IDP consacrée au recouvrement des impayés.

Les compétences que j'y ai acquises, vont au-delà du droit du contentieux, quand bien-même est-il important de savoir choisir et appliquer la procédure adéquate. En effet, en tant qu'expert-comptable, il est souvent important de tenter de conserver le client, ce qui suppose de savoir lui proposer des alternatives à la procédure judiciaire qui ne compromettent pas, voire renforcent la créance.

Cette compétence acquise lors de la formation est particulièrement appréciable.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à Paris, le 10 mai 2017



Jacob LEVY  
Expert-comptable